



Casablanca, le 12 AVR 2023  
Décision n° 25/2023

## D E C I S I O N

### LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT AUTONOME DE CONTROLE ET DE COORDINATION DES EXPORTATIONS

- Vu la loi n° 31-86 instituant l'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°61-12 ;
- Vu le statut particulier du personnel de l'EACCE ;
- Vu l'organigramme de l'EACCE ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la procédure de nomination aux postes de responsabilité à l'EACCE ;
- Vu la nécessité du service ;

## D E C I D E

**ARTICLE PREMIER :** L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) lance un appel à candidature en interne pour pourvoir le poste de chef de la division missions d'affaires.

**ARTICLE DEUX :** Sont éligibles au poste de Chef de Division, les agents disposant :

- soit d'un diplôme reconnu équivalent donnant accès à l'échelle 17 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 11 de la Fonction Publique) avec 1 an au moins en tant que Cadre ;
- soit d'un diplôme reconnu équivalent donnant accès au moins à l'échelle 13 du barème de recrutement à l'EACCE (échelle 10 de la Fonction Publique) avec 3 ans au moins en tant que Cadre ;
- soit ayant exercé une expérience totalisant 5 ans au moins en tant que cadre à l'EACCE ou dans la fonction publique ou poste équivalent dans un autre EEP ou dans le secteur privé dont l'appréciation du niveau du candidat relève de la Direction Générale. *α*

LA DIRECTRICE GENERALE  
CHIRAZ EL GHOURFI





**ARTICLE TROIS** : Les missions principales attribuées au poste de chef de la division missions d'affaires sont comme suit :

- élaborer le planning annuel des missions d'affaires ;
- assurer l'organisation des missions d'affaires au Maroc et à l'étranger ;
- assurer l'évaluation des missions réalisées et des contrats conclus.

**ARTICLE QUATRE** : Les qualités requises pour le poste à pourvoir sont les suivantes :

- qualités managériales affirmées ;
- bonne communication écrite et orale ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- rigueur et sens de l'organisation ;
- réactivité, discrétion ;
- esprit relationnel ;
- esprit d'initiative.

**ARTICLE CINQ** : Le dossier de candidature au poste à pourvoir est constitué des éléments suivants :

- une demande de candidature portant avis de la hiérarchie ;
- un curriculum vitae précisant les compétences du candidat (e), son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes qu'il a occupés ;
- un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat (e) pour le poste concerné.

**ARTICLE SIX** : Les candidatures sont déposées ou envoyées au siège de l'Etablissement, Département des Ressources Humaines, Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations sis, à route d'El Jadida – Lissasfa, rond-point Azbane (A proximité de l'hôtel Zénith), Casablanca, ou à l'adresse électronique : [recrutement2023@mfoodex.ma](mailto:recrutement2023@mfoodex.ma) et ce au plus tard le 28 AVR 2023. *ty*

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE  
GHISÈLE GHORFI

